



ÉPREUVE 2

CONCOURS D'ÉLÈVES ADMINISTRATEURS DES AFFAIRES MARITIMES

(article 4-1 du décret statutaire n°2012-1546)

SESSION 2016

COMPOSITION ECRITE SUR UN SUJET DE DROIT PRIVE OU
DE DROIT PUBLIC OU DE SCIENCES ECONOMIQUES OU DE
SCIENCES ET TECHNIQUES OU DE SCIENCE DE LA VIE ET
ENVIRONNEMENT

**OPTION : SCIENCES DE LA VIE ET
ENVIRONNEMENT**

(durée : 5 heures ; coefficient : 6)

RAPPEL AUX CANDIDATS : AUCUN SIGNE DISTINCTIF NE DOIT APPARAÎTRE SUR LA
COPIE ET LES INTERCALAIRES

ÉCRIRE A L'ENCRE BLEUE OU NOIRE EXCLUSIVEMENT

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

SUJET :
(Les deux questions seront traitées)

BIOLOGIE GÉNÉRALE (sur 14 points)

Les mécanismes de l' Evolution : du gène à l'environnement via la population.

SCIENCES BIOLOGIQUES MARINES (sur 6 points)

Biodiversité et valorisation des algues marines.